



**Du 30 décembre 2016 au 13 janvier 2017
se dérouleront les élections sociales
dans les TPE, les entreprises
de moins de 10 salariés.**

**Ce sont 4,5 millions de salarié(e)s qui sont concer-
nés dans des secteurs d'activités très diversifiés.**

Cette élection a pour objectifs :

▶ De savoir qui siègera dans les commissions
paritaires régionales interprofessionnelles, lieu où
seront pris en comptes les problèmes particuliers
des TPE.

Force Ouvrière entend notamment pouvoir y exer-
cer un rôle de préconciliation entre un salarié et
son employeur en cas de problème et promouvoir
des processus de mutualisation permettant aux
salarié(e)s des TPE de pouvoir bénéficier d'acti-
vités sociales et culturelles auxquelles peuvent
avoir accès aujourd'hui les salarié(e)s des entre-
prises où existe un Comité d'entreprise ;

▶ De savoir qui sera demain désigné en tant que
conseiller prud'homal ;

▶ De mesurer le poids et la représentativité des
syndicats dans les TPE.

▶ Le changement de calendrier, dû à des ques-
tions d'ordre juridique, ne facilite pas le vote.

Celui-ci est cependant important. Les salarié(e)s
des TPE ont, là, la possibilité de faire valoir, par
un vote électronique ou par correspondance, leur
droit démocratique.

Ne vous en privez pas !

■ à l'heure où les questions d'emploi, de pou-
voir d'achat, de conditions de travail et de droits
sociaux sont de plus importantes ;

■ à l'heure où nombre de salarié(e)s peuvent
reprocher aux syndicats d'être politisés ;

**vous pouvez faire le choix, en votant Force
Ouvrière, d'un syndicalisme libre et indépen-
dant.** Ce ne sont pas que des mots. Nous le
montrons tous les jours en disant clairement
ce que nous pensons et en nous engageant en
toute responsabilité.

Ainsi, comme d'habitude, nous ne donnerons
aucune consigne de vote, directe ou indirecte
à l'occasion des deux tours des élections prési-
dentielles. Un syndicat n'est pas et ne doit pas
être un parti politique.

Un syndicat est l'outil des salarié(e)s pour leurs
droits collectifs et individuels.

Le syndicat doit s'exprimer et vivre avec les
salarié(e)s.

Merci de votre confiance.

Jean-Claude Mailly
Secrétaire général

TPE 2016
ARTISANAT, COMMERCE,
PROFESSIONS LIBERALES
SERVICES, INDUSTRIE...